



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**DÉLIBÉRATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 JUIN 2025**

<p><b>Conseillers municipaux :</b> En exercice : 29 Présents : 24 Représentés : 03 Suffrage exprimé : 27</p> <p><b>Date de la convocation :</b> Le 10 juin 2025</p> <p><b>Publication site internet :</b> Le 17 septembre 2025</p>	<p><b>Président de séance :</b> M. Franck LOMBARD</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p><b>Étaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT-BOUCHET et M. Gérard ROHI.</p> <p><b>Étaient représentés :</b> M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM, M. Umberto DIMASTROMATTEO ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI.</p> <p><b>Absentes :</b> Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.</p>
--	---

**Délibération n°17 – DE.2025-076**

**Convention de partenariat avec François DELADERRIERE dans le cadre de sa résidence artistique**

Rapporteur : Mme Agnès CHEVALIER-GACHET

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville d'UGINE s'est donnée pour mission de soutenir la création artistique contemporaine et de favoriser la rencontre entre les artistes, le territoire et ses habitants.

À ce titre, la Ville d'UGINE met en place un programme de résidences d'artistes au Centre d'art Curiox visant à :

- Soutenir la création artistique contemporaine
- Favoriser la présence artistique sur le territoire
- Développer des actions de médiation culturelle et de sensibilisation des publics
- Valoriser le patrimoine culturel, historique et environnemental de la Ville et du territoire

Considérant le projet artistique proposé par François DELADERRIERE, la Ville d'UGINE a décidé de l'accueillir en résidence au Centre d'Art et de Rencontres Curiox pour la réalisation d'un projet photographique portant sur « Habiter, aménager la montagne » : la relation de l'homme à son environnement dans les géographies Alpines.

La résidence se déroulera sur une période de 3 mois (40 jours) répartie sur l'année 2025, selon un calendrier à définir.

Il convient de fixer par une convention les modalités financières et fonctionnelles (Contrat de résidence d'artiste-auteur).

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025 de la commune

La commission municipale a examiné le dossier.

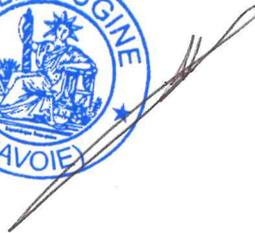
**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve l'accueil en résidence de l'artiste François DELADERRIERE au Centre d'Art et de Rencontres Curiox pour la réalisation d'un projet photographique portant sur « Habiter, aménager la montagne ». La relation de l'homme à son environnement dans les géographies Alpines.**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant à signer la convention de résidence avec l'artiste François DELADERRIERE, ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**
- **Précise que l'ensemble des engagements financiers s'inscrit dans une enveloppe globale de 13 000 € TTC prévue au budget 2025 de la Ville.**
- **Précise que les frais de trajets (Domicile-résidence) de l'automne hiver 2025 et les frais de trajets intra-muros effectués par l'artiste durant la période de résidence seront remboursés en 2026, sur le budget 2026 de la Ville, sur présentation de la carte grise du véhicule et d'un état récapitulatif des déplacements conforme au planning de travail validé ; à hauteur maximale de 2000 euros.**

Secrétaire de séance  
Françoise VIGUET-CARRIN  
Adjointe au Maire



Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Par Délégation du Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20250616-20250616\_DE17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2025  
Publication : 26/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

